

BAREME DES HONORAIRES

HONORAIRES DE GESTION COURANTE

8 % (+TVA) sur toutes les sommes encaissées *à la charge du propriétaire*
(gestion des travaux incluse)

PRESTATIONS ANNEXES

✕ FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE BUREAU

24 Euros TTC par an et par lot *À la charge du propriétaire*

✕ FRAIS ANNUELS DE DOSSIER CONTENTIEUX

80 Euros TTC *À la charge du propriétaire*

✕ FRAIS DE GESTION D'AVIS A TIERS DETENTEUR

60 Euros TTC par avis reçu *À la charge du propriétaire*

FRAIS D'ETAT PREPARATOIRE AUX REVENUS FONCIERS

90 Euros TTC par immeuble *À la charge du propriétaire*

✕ MISSIONS PARTICULIÈRES

EXPERTISE, SUIVI TRAVAUX, DOSSIER ANAH, DOSSIER ASSURANCES, VISITE ANNUELLE DE SECURITE, CONGES LOCATAIRES, CLOTURE, ETC...

80 Euros TTC l'heure de vacation *À la charge du propriétaire*

✕ RÉDACTION E.R.P. (ETAT DES RISQUES ET POLLUTION)

30 Euros TTC le diagnostic *À la charge du propriétaire*

✕ FRAIS DE GESTION D'IMPAYÉS BANCAIRES

30 Euros TTC par impayé *À la charge du locataire*

✕ FRAIS DE RÉDACTION D'ACTES ET D'ETAT DES LIEUX

HABITATION

A la charge du locataire :

4 Euros TTC par m² de surface habitable du logement loué

3 Euros TTC par m² de surface habitable du logement loué

30 Euros TTC

A la charge du propriétaire :

4 Euros TTC par m² de surface habitable du logement loué

3 Euros TTC par m² de surface habitable du logement loué

30 Euros TTC

LOCAUX COMMERCIAUX

A la charge du locataire :

660 Euros TTC

HONORAIRES DE LOCATION

✕ HABITATION *Application de la loi ALUR et du décret N°2014-890 du 01/08/2014 – Zone tendue*

A la charge du locataire :

10 Euros TTC par m² de surface habitable du logement loué

3 Euros TTC par m² de surface habitable du logement loué

A la charge du propriétaire :

10 Euros TTC par m² de surface habitable du logement loué

3 Euros TTC par m² de surface habitable du logement loué

120 Euros TTC

✕ LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS *Prestations : Visites, Constitution dossier, Rédaction bail*

2 Trimestres de loyers TTC hors charges *Par moitié entre le propriétaire et le locataire*

✕ PARKINGS, GARAGES

Prestations : Visites, Constitution dossier, Rédaction bail

2 Mois de loyers TTC hors charges *Par moitié entre le propriétaire et le locataire*

BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION IMMOBILIÈRE

APPARTEMENTS - IMMEUBLES MAISONS - TERRAINS LOCAUX COMMERCIAUX	TAUX HONORAIRES TTC ⁽¹⁾
↳ jusqu'à 100.000 €	9%
↳ de 100.001 € à 300.000 €	7%
↳ de 300.001 € à 500.000 €	6%
↳ au-delà de 500.000 €	5%
GARAGES – PARKINGS - CAVES	HONORAIRES TTC ⁽¹⁾
↳ Honoraires forfaitaires	3 000 €

(1) TVA au taux en vigueur de 20% incluse

- ▣ **Honoraires à la charge du vendeur, sauf stipulations contraires prévues au mandat de vente**
- ▣ **Les honoraires sont calculés selon le barème dégressif, par tranche cumulative, sur le prix net demandé**
- ▣ **Tarif applicable à partir du 01/01/2022**

SAS IMMOBOX au capital de 50.000 € - RCS Toulon 513.764.340

Carte Professionnelle N° CPI 8305 2016 000 003 122 CCI du Var - Caisse de Garantie : GALIAN 89 Rue La Boétie 75008 PARIS

V5

Siège social : 545 Littoral Frédéric Mistral 83000 TOULON